

Nos réf. : Etudes/eg.pr.fm.sa/24.24
Dossier suivi par :
Fabrice Machelart
☎ 04.66.87.99.16
urbanisme@gard.cci.fr

Monsieur Didier Kielpinski
Maire
Mairie de Garrigues-Sainte-Eulalie
10 avenue de la Mairie
30190 Garrigues-Sainte-Eulalie

Nîmes, le 2 juillet 2024

Objet :
Modification n°1 du PLU de la commune de Garrigues-Sainte-Eulalie

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre correspondance du 11 juin 2024, concernant la modification n°1 du PLU de la commune de Garrigues-Sainte-Eulalie. Nous vous remercions de nous avoir transmis le dossier.

Nous notons que la procédure a pour objet d'ouvrir à l'urbanisation la zone IAU des Garriguettes sur environ 1,3 ha, au sud de la RD982, au niveau du village de Garrigues. L'objectif est ainsi de permettre la réalisation d'un programme d'habitat mixte d'environ 32 logements avec un minimum de 25% de logements sociaux.

La création de logements sociaux permettra à des actifs de se loger dans la commune.

Ainsi, la Chambre de Commerce et d'Industrie est favorable à la modification n°1 du PLU de Garrigues-Sainte-Eulalie.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Éric Giraudier
Président

